

## **Conseil de gestion de l'UFR de philosophie**

**Séance du Mardi 09 décembre 2025**

### **Etaient présent.e.s :**

#### **Collège A**

Bessone Magali  
Giocanti Sylvia  
Laugier Sandra  
Marquer Eric  
Quiviger Pierre-Yves

#### **Collège B**

Marchand Stéphane  
Rateau Paul

#### **Administration**

Jourdin Stéphane  
Padovani Ouafae

#### **Etudiants, membres titulaires**

Duport-Fourtine Louis  
Guerrier Lenna  
Iliuchok Diana  
Peruzzi-Chotar-Vasseur Eva

#### **Personnalités extérieures**

Arnaud Denis

#### **Invités**

Bimbenet Etienne  
Saraceno Marco

#### **Etaient représenté.e.s**

Ronan De Calan représenté par Pierre-Yves Quiviger  
Mathieu Frerejouan représenté par Pierre-Yves Quiviger

### **1. Informations**

. Réunion en hommage à un étudiant de l'UFR décédé :

Pierre-Yves Quiviger témoigne d'une cérémonie émouvante en présence de nombreux étudiants ainsi que la mère de l'étudiant décédé.

Il a été décidé, lors de cette réunion, d'afficher sur le site de l'UFR les informations sur les dispositifs de soutien psychologique à l'intention des étudiants. Ces informations seront également délivrées au cours de la réunion de rentrée en septembre.

L'objectif est de prévenir les tentatives de suicide.

Lenna Guerrier, représentante des étudiants souhaite que soit également améliorées les informations sur l'internet étudiant.

Pierre-Yves Quiviger estime qu'il faut également veiller à ce que les informations soient diffusées au niveau de l'UFR.

. Attente du résultat du vote du budget de l'université qui aura lieu le 11 décembre 2025 et qui inclura la campagne d'emplois.

## **2. Approbation du compte rendu du conseil du 21 octobre 2025**

Résultat du vote : compte rendu adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du profil recherche et enseignement du poste de PR mis au concours**

Pierre-Yves Quiviger rappelle aux élus étudiants la procédure d'ouverture d'un poste d'enseignant mis au concours : le profil du poste est proposé par le conseil scientifique de l'UFR puis il est validé par le conseil de gestion.

Résultat du vote : le profil du poste est adopté à l'unanimité.

## **4. Représentant.e.s étudiant.e.s au sein du bureau du conseil de gestion**

Pierre-Yves Quiviger rappelle que la composition du bureau comprend deux représentants des étudiants. Il s'agit de nommer deux titulaires et deux suppléants en respectant la représentativité de tous les syndicats.

Louis Duport-Fourtine estime que les représentants titulaires doivent appartenir au syndicat « SAP 1 » qui est majoritaire. Diana Iliuchok approuve ce principe et va demander à Bathazar Borry s'il accepte d'être suppléant.

Louis Duport-Fourtine et Eva Peruzzi se propose comme représentants titulaires, Diana Iliuchok et Balthazar Borry sont nommés en tant que suppléants.

## **5. Noms de salles, amphis et jardin à proposer pour le centre La Chapelle**

Pierre-Yves Quiviger rappelle les principes qui régissent cette campagne :

- Un nom de femme et un nom d'homme liés à notre université
- Il doit s'agir de personnes décédées

Marco Saraceno informe le conseil que le département de sociologie n'a pas été sollicité et demande à l'UFR de faire remonter ses propositions.

Pierre-Yves Quiviger confirme la remontée de 4 noms (2 pour l'UFR de philosophie et 2 pour le département de sociologie).

Lenna Guerrier souhaite d'une part ne pas reprendre des noms qui sont déjà attribués aux salles de la Sorbonne, et d'autre part pouvoir déroger au principe de parité en proposant deux noms de femmes.

Sandra Laugier est d'accord avec cette demande de dérogation.

Pierre-Yves Quiviger sollicite les propositions.

Marco Saraceno propose au nom du département de sociologie : Helène Metzger et Nicole Loraux qui était également anthropologue

Etienne Bimbenet demande à déroger au principe de la personne décédée et propose au titre de la philosophie le nom de Françoise Dastur.

S'agissant des représentants hommes, Pierre-Yves Quiviger énonce les noms proposés. Un consensus est trouvé sur la proposition de Georges Canguilhem.

En conclusion, les propositions du conseil de gestion qui seront transmises sont :

- Au titre de la philosophie : Hélène Metzger et Georges Canguilhem
- Au titre de la sociologie : Yvonne Verdier et Nicole Loraux

## **6. Calendrier de remise des TER et des mémoires de M2**

### **. Pour le M2**

Ouafae Padovani et Etienne Bimbenet proposent :

- Le 20 mai pour le M2 et une transmission des notes le 17 juin
- Le 7 septembre pour les soutenances qui auront lieu après les congés d'été

Magali Bessone se demande s'il n'avait pas été précédemment envisagé une date plus précoce pour septembre.

Etienne Bimbenet rappelle qu'il faut éviter les risques de coïncidence avec la fin des inscriptions administratives.

Pierre-Yves Quiviger et Magali Bessone proposent le 3 septembre.

### **. Pour le TER de M1**

Etienne Bimbenet propose de fixer la remise au 22 mai.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que plus la date est tardive plus on pénalise la seconde session d'examens qui commencera le 14 juin, il faut que les TER soient remis avant le 20 mai.

Le conseil opte pour une remise des TER le 18 mai avec une remise des notes le 5 juin au plus tard.

Pierre-Yves Quiviger rappelle par ailleurs que l'entretien n'est pas facultatif, il présente en effet, outre sa valeur pédagogique, un intérêt certain pour repérer l'usage de l'intelligence artificielle par les étudiant.e.s.

Lenna Guerrier s'interroge sur la manière de déterminer l'usage de l'IA, certains cas ayant été remontés sans preuve.

Pierre-Yves Quiviger renvoie au compte rendu d'un précédent conseil qui a déjà débattu de ce sujet.

## **7. Questions diverses**

### **Motion sur les frais d'inscription différenciés et difficultés budgétaires de l'établissement**

Lenna Guerrier présente une motion du SAP1 contre l'application du dispositif Bienvenue en France et sollicite l'avis du conseil.

Paul Rateau conteste la notion de préférence nationale et estime qu'il convient de faire référence à la préférence communautaire.

Lenna Guerrier reprend la notion de préférence nationale car elle estime que la mesure d'exonération correspond à un projet politique du gouvernement français.

Pierre-Yves Quiviger propose de s'arrêter à la mention « extra communautaire » qui figure dans le texte du dispositif « bienvenue en France ». Le reste du texte peut, quant à lui, être conservé. Cela donne :

*Le conseil de l'UFR 10 de philosophie de Paris 1 Panthéon Sorbonne s'oppose à la levée de*

*l'exonération des frais d'inscriptions différenciés pour les étudiant-es extracommunautaires. Les restrictions budgétaires imposées par le ministère à Paris 1, précarisent notre université et dégradent les conditions de travail, de recherche et d'études. Néanmoins, nous refusons de faire payer ce contexte aux étudiant-es extracommunautaires. Notre conseil d'ufr rappelle son attachement à ce que Paris 1 continue d'exonérer ces frais différenciés, pour garantir une fac ouverte et accessible à toutes et tous.*

Vote sur la motion : 1 ne prend pas part au vote  
1 vote contre  
le reste des voix est pour

La motion est adoptée.

Pierre-Yves Quiviger propose, dans le contexte des difficultés budgétaires, d'inscrire dans un prochain ordre du jour une réflexion sur le financement des activités de l'UFR. C'est en effet au conseil de gestion qu'il revient de réfléchir sur ce type de sujet.

Magali Bessone demande s'il s'agit de faire des propositions au conseil d'administration, comme par exemple le gel temporaire de la campagne d'emplois.

Eric Marquer souligne l'importance de s'opposer à la mesure de levée de l'exonération des droits d'inscription vis-à-vis des étudiants extra-communautaires déjà inscrits mais indique que pour être entendus, il est nécessaire de proposer d'autres sources de financement. Il évoque également la question de la prise en compte des revenus pour l'exonération des ATER et demi-ATER. Eric Marquer estime enfin qu'il faut compter sur les étudiants pour proposer des alternatives viables.

Le vice-président chargé des finances prévoit la transmission de kits afin de susciter l'organisation d'évènements de type « universités d'été ». C'est une piste pour développer des ressources propres.

Paul Rateau estime que pour faire des économies importantes au niveau de l'établissement, cela risque d'impliquer de mettre à plat l'offre de formation et éventuellement de mutualiser des enseignements.

### **Inquiétude des étudiants quant à la constitution des dossiers d'inscription de Master 1 sur Monmaster ainsi que sur le choix du directeur de mémoire.**

Les représentants étudiants suggèrent l'organisation rapide d'une réunion d'information.

Lenna Guerrier et Louis Duport-Fourtine estiment que cette réunion devrait être organisée dès le mois de décembre, le mois de février étant trop tardif.

Stéphane Marchand confirme l'insuffisance d'information et insiste sur la nécessité d'afficher un planning concret.

Etienne Bimbenet souligne la nécessité d'une clarification des informations sur les directeurs de mémoire.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que sur le plan national l'université Paris 1 n'est pas représentative de la situation de la philosophie qui connaît un déficit d'étudiants dans de nombreux établissements. Il souligne également que l'on peut être pris dans de nombreux master avec une formation en philosophie. Il encourage les étudiant.e.s de L3 à se présenter aussi dans les autres établissements, moins en tension.

Louis Duport-Fourtine suggère d'indiquer sur Monmaster qu'il n'est pas nécessaire de contacter un directeur de mémoire.

Etienne Bimbenet se propose d'intervenir sur la plateforme Monmaster afin de préciser ce point.

### **Elections au conseil de la bibliothèque de la Sorbonne.**

Paul Rateau encourage les étudiants de philosophie à se présenter.

Fin de la séance à 18h20.

*Compte rendu adopté par le conseil du 27 janvier 2026*